



N° 15.54 PROLONGATION CONVENTION AVEC LA VILLE DE BOURGOIN-JALLIEU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 09 novembre 2015, s'est réuni en session ordinaire à St-Quentin-Fallavier, le 25 novembre de l'an deux mille quinze sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN.

Nombre de membres en exercice : 103 titulaires / Présents : 73 / Votants : 74

PRESENTS OU REPRESENTES :

- ① - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (30)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (9)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (12)
- ④ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (11)
- ⑤ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (11)

1 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. BOSCH Jean-Marie, est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Suite a l'adhésion de Bourgoin Jallieu au SMND, vous avez autorisés le président à signer une convention permettant la réalisation de diverses prestations pour le compte de cette collectivité, (interventions foires et marché, apport à l'usine d'incinération, nettoyage d'espaces publics,...).

Je vous propose d'autoriser le président à reconduire cette convention pour l'année prochaine.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités
effectuées

Heyrieux, le 25 novembre 2015

Jean-Pierre JOURDAIN,
Président

